

OBJET :

**CONVENTION  
RELATIVE À LA  
CONSTRUCTION  
D'UNE STATION  
MULTI-ÉNERGIES  
GNC/BIOGNC,  
HYDROGÈNE SUR  
L'AGGLOMÉRATION  
DE LOIRE FOREZ**

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le 04 octobre 2022 s'est réuni à Montbrison à 19h30 le mardi 11 octobre 2022, sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE.

**Présents** : Marc ARCHER, René AVRIL, Gérard BAROU, André BARTHELEMY, Christophe BAZILE, Hervé BEAL, Abderrahim BENTAYEB, Christine BERTIN, Georges BONCOMPAIN, Roland BONNEFOI, Jean-Yves BONNEFOY, Sylvie BONNET, Roland BOST, Stéphanie BOUCHARD, Jean-Pierre BRAT, Hervé BRU, Annick BRUNEL, Christiane BRUN-JARRY, David BUISSON, Martine CHARLES, Thierry CHAVAREN, Laure CHAZELLE, Jean-Baptiste CHOSSY, Evelyne CHOUVIER, Pierre CONTRINO, Bernard COTTIER, Patrice COUCHAUD, Claudine COURT, Bernard COUTANSON, Béatrice DAUPHIN, Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Julien DEGOUT, Jean Maxence DEMONCHY, Géraldine DERGELET, Serge DERORY, Christophe DESTRAS, Thierry DEVILLE, Marcelle DJOUHARA, Catherine DOUBLET, Daniel DUBOST, Paul DUCHAMPT, Yves DUPORT, Joël EPINAT, Stéphanie FAYARD, Colette FERRAND, Alban FONTENILLE, François FORCHEZ, Jean-Paul FORESTIER, René FRANÇON, André GACHET, Marie-Thérèse GAGNAIRE, Carine GANDREY, Pierre GARBIL, André GAY, Sylvie GENEPIERRE, Cindy GIARDINA, Nicole GIRODON, Marie-Thérèse GIRY, Thierry GOUBY, Valéry GOUTTEFARDE, Jean Marc GRANGE, Serge GRANJON, Dominique GUILLIN, Alféo GUIOTTO, Valérie HALVICK, Thierry HAREUX, Michel JASLEIRE, Olivier JOLY, Michelle JOURJON, Eric LARDON, Alain LAURENDON, Nathalie LE GALL, Patrick LEDIEU, Alain LIMOUSIN, Gilbert LORENZI, Cécile MARRIETTE, Yves MARTIN, Christelle MASSON, François MATHEVET, Martine MATRAT, Rachel MEUNIER-FAVIER, Frédéric MILLET, Mickaël MIOMANDRE, Thierry MISSONNIER, Alexandre PALMIER, Quentin PÂQUET, Marc PELARDY, Pascale PELOUX, Hervé PEYRONNET, Marie-Gabrielle PFISTER, Nicole PINEY, Christophe POCHON, Ghyslaine POYET, Frédéric PUGNET, Monique REY, Michel ROBIN, Pascal ROCHE, Pierre-Jean ROCHETTE, Patrick ROMESTAING, David SARRY, Frédérique SERET, Christian SOULIER, Georges THOMAS, Gilles THOMAS, Jean-Paul TISSOT, Yannick TOURAND, Bernard TRANCHANT, Pierre VERDIER, Gérard VERNET, Stéphane VILLARD

**Absents remplacés** : Christian CASSULO par Pierre-François CHAUT, Simone CHRISTIN-LAFOND par René SUCHET, Pierre DREVET par Nicole PARDON, Jean-Claude GARDE par Gérald GONON, Jean-René JOANDEL par Marie-Pierre BAROU, Jean-Philippe MONTAGNE par Sylvain BROSSETTE, Julien RONZIER par Annie DETHY

**Pouvoirs** : Christiane BAYET à Cindy GIARDINA, Christophe BRETTON à Thierry GOUBY, Bertrand DAVAL à Frédérique SERET, Jean-Marc DUFIX à Patrice COUCHAUD, Jean-Marc DUMAS à Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Flora GAUTIER à René FRANÇON, Pierre GIRAUD à Claudine COURT, Martine GRIVILLERS à Jean-Paul FORESTIER,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20221011-20221011\_CC\_D17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2022

Affichage : 19/10/2022



Rambert PALIARD à Quentin PÂQUET, Carole TAVITIAN à François MATHEVET

**Absents excusés** : Gérard PEYCELON

**Secrétaire de séance** : Patrick ROMESTAING

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	128
Nombre de membres présents :	117
Nombre de membres suppléés	7
Nombre de pouvoirs :	10
Nombre de membres absents non représentés :	1
Nombre de votants :	127

Vu les statuts de Loire Forez agglomération et sa compétence en matière d'environnement,

Considérant le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (dit PCAET) et de sa démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS) Loire Forez agglomération s'engage dans la transition énergétique, la décarbonation de la mobilité, la baisse des émissions dans les transports et l'amélioration de la qualité de l'air,

Avec l'appui financier de l'ADEME, et l'appui technique de la FNTR/FNTV et de GRDF, Loire Forez a lancé en 2019, une étude d'opportunité et de faisabilité pour l'implantation d'une station multi-énergies de recharge pour véhicules GNV (gaz naturel véhicules) hydrogène et électrique. Suite à cette étude un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en 2021 pour la construction de la station en 2022.

L'entreprise SEVEN en partenariat avec l'entreprise Robert Forez Energie, a été déclarée lauréate pour la création et la gestion de cette station sur la zone des Granges à Montbrison. Un compromis de vente a été signé avec NOVIM le 9 juin 2022. L'arrêté de permis de construire a été signé le 26 juillet. Situé à proximité immédiate d'une zone Natura 2000, Loire Forez agglomération souhaite une intégration esthétique sur les parcelles retenues.

Le projet prévoit la construction d'une station multi-énergies pour l'avitaillement de véhicules GNV/Biogmv, Hydrogène et électriques.

Cette station sera d'abord dotée dès l'ouverture d'un approvisionnement GNV et Bio-GNV. Puis une borne électrique rapide 150 KW sera fournie dans les délais induits par les raccordements ENEDIS. Enfin un avitaillement en hydrogène sera également fourni dans les années suivantes une fois le potentiel d'utilisateurs consolidé.

La production de cet hydrogène vert est prévue à partir du biogaz de l'unité de méthanisation Robert de Verrières en Forez.

A noter que la station sera également ouverte au public comme le prévoit le cahier des charges GNVolont'air.

Compte-tenu du contexte actuel d'augmentation forte du prix du gaz, SEVEN connaît actuellement des difficultés importantes concernant la rentabilité du projet de station.

Ces incertitudes engendrent un délai supplémentaire de quelques mois pour la réalisation du projet.

La présente convention a pour objet de fixer les conditions dans lesquelles le porteur de projet procède à la réalisation de construction et d'exploitation de la station multi énergie et précise notamment la date de mise en service de la station.

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver cette convention,
- autoriser le Président à la signer.

Après avoir délibéré par 127 voix pour, le conseil communautaire :

- approuve cette convention,
- autorise le Président à la signer.

Fait et délibéré, à Montbrison, le 11 octobre 2022.  
Ont signé, au registre, les membres présents.

Le secrétaire de séance